

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26087660

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

29 JUIN 2026

**TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT-GREFFE
Greffier**

N° d'entreprise : **0743 681 083**

Nom

(en entier) : **PRANAROM MED SA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue des Artisans 35 - 7822 Ghislenghien**

Objet de l'acte : Renouvellement mandat de l'administrateur

Extrait des décisions de l'assemblée générale de la société se réunissant à Ghislenghien en date du 19 juin 2026 :

Administrateur: INULA HOLDING

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de l'administrateur INULA HOLDING, Boulevard de Leeds 253, 59777 Lille. Son mandat prendra effet le 20/06/2026 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 18/06/2032, sous réserve de réélection.

Paul-François Cossa, domicilié à Avenue du Président Kennedy 34, 75016 Paris, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2 :55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Administrateur: INULA SA

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de l'administrateur INULA SA, Avenue des Artisans 37, 7822 Ghislenghien. Son mandat prendra effet le 20/06/2026 et aura une durée déterminée et se terminera donc le 18/06/2032, sous réserve de réélection.

Christine Le Flecher, domicilié à Rue de Simone de Beauvoir 6, 94140 Alfortville, interviendra pour cette société comme représentant permanent au sens de l'article 2:55 CSA. Le mandat de l'administrateur ne sera pas rémunéré, sauf décision contraire de l'assemblée générale.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

Délégation de pouvoirs - formalités

L'assemblée générale décide de désigner Madame Cindy Vancoetsem ou tout autre employé du cabinet d'expertise comptable KPMG Tax, Legal & Accountancy, dont le siège est établi à Luchthaven Brussel Nationaal 1K, 1930 Zaventem, comme mandataires spéciaux, avec droit de substitution et chacun pouvant agir individuellement, pour accomplir au nom et pour le compte de la Société toutes les formalités requises et signer tout document dans le cadre des décisions mentionnées ci-dessus, notamment : (i) le dépôt de (un extrait de) ce procès-verbal au greffe du tribunal de l'entreprise compétent; (ii) la rédaction, la signature et le dépôt de formulaire en vue de la publication des décisions susmentionnées aux Annexes du Moniteur Belge; et (iii) l'adaptation des données de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises;

Pour extrait analytique conforme.

Cindy Vancoetsem
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2026 - Annexes du Moniteur belge